

Bulletin de liaison de l'AFTC de Franche-Comté

La présentation de l'étude épidémiologique traumatismes crâniens Franche-Comté en conséquences familiales, sociales et professionnelles, le 2 février 2006 à la chambre de commerce de Besançon, initiée et co-financée par l'AFTC et l'ADNA (Association pour le développement de la neuropsychologie appliquée) du docteur Galmiche qui en a assuré la « maîtrise d'ouvrage » et réalisée par l'Observatoire régional de la santé sous la direction du docteur Anne-Sophie Woronoff, a été un très beau succès et un évènement riche.

ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS DE FRANCHE-COMTÉ

SIÈGE SOCIAL

CRRF des Salins de Bregille 7 chemin des Monts de Bregille Haut 25000 Besançon

AFTC (FRAS Hôpital Saint-Jacques

2 place Saint-Jacques 25000 Besançon CONTACTS

Courriel:

francis.verove@wanadoo.fr Doubs

Besançon

03 81 51 71 58 en cas d'absence : Martine Mussard

03 81 51 84 31

Montbéllard **Martine Racine**

03 84 94 00 04 Monique Nicolier 03 84 19 04 00

Suzanne Damien 03 84 48 21 65

Haute-Saône **Maurice Blanchot**

03 84 67 47 63 erritoire de Belfort

Paule Pecorari 03 84 55 03 09 **Colette Meister**

03 84 22 64 92 Membre de l'Union Nationale des AFTC

32 rue de la Colonie 75013 Paris

weh

http://www.traumacranien.org



La qualité et l'intérêt de ce travail nous à valu la présence et l'intervention par l'intégralité de l'étude (53 pages) ordre sur le sujet.

La présentation par le Dr.Anne-Sophie de reproduction et d'envoi). Woronoff de l'ORS devrait être publiée Vous trouverez en dernière page le résumé prochain numéro RESURGENCES.

Pour ceux qui seraient intéréssés de médecins spécialistes de tout premier elle est disponible sur simple demande à l'AFTC à Besançon, au prix de 6,50€ (frais

> de succint de différentes interventions des spécialistes.

SOMMAIDE

South title	
♦ Le dernier mot du Président – Brèves	D 2
Portrait : Estelle Loridant	P. 2
	P. 3
Vie de l'Association : Belfort, Montbéliard, Jura	P. 4
C,A du 2.02.06	P. 5
La nouvelle loi : les priorités 2006 de la CNSA	
les maisons départementales MDPH	P 6
L'étude épidémiologique : interventions des spécialistes	P. 7
Tailing of the control of the contro	P. 8
Loisirs – appel à la participation de + grand nombre	P. 9
La fête des rois de janvier 2006	
	P. 10

LE MOT DU PRESIDENT

Ce début d'année a été marqué par deux événements importants.

Tout d'abord, la fête des rois. Traditionnellement, nous nous rencontrons chaque fin d'année pour un moment de convivialité. Fête de Noel ou Fête des rois, le succès ne se dément pas et l'organisation gagne efficacité pour donner cette année, un vrai repas spectacle. Quelle joie de voir nos blessés et leurs familles réunis, chanter et danser, applaudir au spectacle des danseurs et des interprètes. Ces moments sont indissociables de notre action et doivent fédérer les familles autour de nos ambitions.

Autre moment, la présentation

de l'étude épidémiologique à l'amphithéâtre de la CCI du Doubs. Matinée de réflexion des par animée intense. 120 renom, de orateurs des venant participants différentes sphères médicales, sociales, professionnelles notre région et d'autres. La presse nous a également relayé et nous formons le vœu que le but recherché de faire connaître ce terrible handicap sera atteint.

Souhaitons que les politiques, en particulier des Conseils Généraux, malheureusement très peu représentés, prennent connaissance de cette étude et de la nécessité de mettre en œuvre des structures d'accueil et d'accompagnement.

Comme vous l'avez constaté, RESSORT prend des couleurs!! Ce bulletin, ne l'oubliez pas est le votre. Nous le diffusons de plus en plus largement, alors n'hésitez pas à nous écrire et à participer à son élaboration.

Enfin, comme certains le savent déjà, je quitte la région le mois prochain avec ma famille. Je garderai un souvenir ému de ces années passées avec vous au sein de l'AFTC. Je sais que la relève est là. Je sais aussi projet de que le professionnaliser l'AFTC est sur les rails, car pour poursuivre, il faut des moyens. Alors, je pars en souhaitant plein succès et longue vie à l'AFTC de Franche-Comté.

Francis Vérove

BREVES

Le regroupement des portraits de blessés est fait sous forme d'un cahier. Il comprend actuellement 15 portraits et permettra de recevoir les futurs envois qui seront publiés. Il sera envoyé à tous les blessés qui ont bien voulu s'impliquer et il est disponible, pour les autres, sur demande, au prix de 2.50€ (ou 5 timbres). L'Assemblée Générale 2006 sera réunie le samedi 20 mai à 10H, à l'ADAPEI, 81 rue de Dôle à Besançon.

C'est un acte obligatoire pour toutes les Associations et un moment très important pour tous ses membres, qui en s'impliquant, font vivre l'association.

Dans toute la mesure du possible faites vous un devoir d'y assister, pour le quorum, pour le dynamisme de l'AFTC, et pour votre intérêt. Et puis il y a le départ du Président Francis Vérove...et puis le renouvellement du Conseil d'Administration...



PORTRAIT

Estelle LORIDANT

Le 12 Décembre1999, l'année de mes trente ans, à 10 heures du matin, tout a basculé. C'était aussi l'année de ma découverte des Etats-Unis, des vacances dans le Queyras et de mon changement de collège en tant que professeur des sciences de la vie et de la terre à Vesoul.

D'après ce que mes parents m'ont raconté, ce dimanche matin, j'allais à Rioz faire des courses, en voiture, quand un véhicule, conduit part un jeune homme de 24 ans est venu me percuter, frontalement. Celui ci, avec 1,8 grammes d'alcool dans le sang. s'est endormi au volant et s'est déporté sur la gauche. D'après les témoins, le choc a été terrible : voiture qui prend désincarcération et direction le CHU de Besançon. Je suis dans le coma. Le diagnostic est sévère: traumatisme crânien grave! Oedème cérébral. Fracas facial. Nombreuses fractures des membres. Onze heures en salle d'opération et quelques jours plus tard, deux opérations à la face.Durant quinze jours, les

médecins ne savaient si j'allais vivre. Je suis restée sept semaines réanimation et huit semaines en soins intensifs. Quand j'ai commencé à « émerger » au bout de 8 à 9 semaines. j'étais cassée à gauche, hémiplégique à droite, et aphasique. Je criais pleurais nuit et jour. Fin Mars 2000, je suis admise au CRF d'Héricourt où je vais passer deux longues années.Puis de nouvelles hospitalisations pour étendre ma jambe droite (c'est à ce moment que l'on a vu que ma jambe gauche était plus courte), pour la déformation du bras et de ma main droite, pour améliorer mon audition. Je ne savais plus parler, ni lire, écrire, compter. Actuellement, j'ai encore beaucoup de difficultés à m'exprimer, les mots sont dans ma tête mais je ne

peux pas les dire. Je fais des progrès en lecture, du recopiage en écriture mais je ne sais toujours pas compter. Je n'aurais pas dû remarcher, toutefois je fais quelques pas avec de l'aide. Je mange seule avec ma main gauche mais il faut que le repas soit préparé et la viande coupée.

J'adorais mon métier d'enseignante, les élèves me manquent toujours. Je sortais beaucoup avec mes ami(e)s: natation, course à pied, vélo, tai jitsu, théatre,cinéma et voyages. Maintenant,mes sorties sont programmées: scéances chez le kiné, l'orthophoniste et rendez-vous chez les médecins. Je vais quelquefois au cinéma. Je suis très rapidement fatiguée: tout va trop vite.

Depuis 4 ans, je suis de « passage » chez mes parents. Je voudrais être chez moi, comme avant, avec beaucoup d'aide bien sûr, mais il faut que je progresse encore.

Collaboration familiale 19/02/2006

La vie de l'association

<u>Dans le nord Franche-Comté</u> (où l'AFTC est bien vivante).

A BELFORT

Des contacts ont été pris avec la DDASS et les Centre Hospitaliers de Belfort et de Montbéliard afin d'établir une CHARTE d'accueil des familles de victimes de la **Plusieurs** routière. violence Associations font parties de ce l'AFTC. Une dont projet, permanence sera programmée dans les Hôpitaux pour informer et accompagner les familles dans les démarches de tous ordres.

À MONTBELIARD, la réunion des familles a repris le 1er Mars, avec un invité, ce jour là M. Brun représentant le CAT de Modelsheim qui nous a informé du travail des jeunes handicapés pour conditionner les fournitures de bureau(enveloppes, papier, chemises etc.): ce fût très intérressant.

Cette après-midi nous a permis de recueillir les impressions des familles sur notre journée des rois ce fut un contentement général de nous retrouver et de ambiance constater chaleureuse entre parents, ainsi que le regroupement de quelques jeunes à une table et la joie de les voir évoluer sur la piste de danse. Réconfortant aussi était le nombre de participants. Et notre petite (pas si petite que ça, NDLR) tombola qui a connu un vif succès, a permis d'assurer l'animation de Krys LORIAN et danseurs; nous remercions de leur sympathie et de leur coeur à mettre de l'entrain de tous. Une forte auprès demande de renouveler ces de existe: pas rencontres problème, mais nous attendrons les beaux jours

Toujours notre présence auprès

de la fondation Arc en Ciel pour le projet de MAS à Lure, au CRF d'Héricourt et la MAS de Montbéliard. Nous souhaitons prompt rétablissement à Bernadette Muller qui assure l'animation avec Brigitte. Nous sommes invités à fêter les 25 ans avec les amis d'Arc en Ciel.

Une information, fournie par Monique: le matériel médical prescrit par ordonnance (chaussures,corsets,etc...) est remboursé à 100% en pharmacie (parfois sur commande), ce qui n'est pas le cas au Centre Médical.

Quelques actions de prévention routière : en ce début d'année : en mars à la maison familiale de Mandeure et un forum en mai organisé par la mairie de Pont-de-Roide (nous faisons appel à Francis Marotel en soutien !).

Dans le JURA

Suzanne Damien avec Claude Marteau tiennent à remercier les familles Lavut, Guillaume, Villermoz, pour leur aide lors l'information sur la de l'étude présentation de épidémiologique par la diffusion d'invitations et d'affiches dans les secteurs de Dôle, Courlaoux, Bletterans et Saint Claude. Des Jurassiens autres que les familles se sont déplacés (Kiné, APF Dominique Etievant, **AFM** Jean-Louis Sarrand, Site à la vie autonome Thierry Boiteux, assistantes. équipe l'UEROS, Madame le Docteur Arnold du CRF de Salins, Monsieur Bailly Directeur de la MAS de Salins. Monsieur Marchon Directeur du CAT de Salins accompagné de son

adjointe.) Tous se sont dit très satisfaits de cette matinée. Merci aussi à nos amis de Montbéliard et Belfort pour l'organisation de la fête des rois le 7 janvier : un vrai succès apprécié par deux familles du Jura qui se déplaçaient pour la première fois.

Nous serons représentés à la commission exécutive de la maison du handicap ainsi que dans la commission départementale de la sécurité routière.

Nous continuons de faire connaître l'association le plus possible et assurons toujours nos permanences le troisième jeudi de chaque mois, dans les locaux de l'APF à Lons le Saunier.

Encore un petit mot pour les familles qui se sentent isolées, qui sont fatiguées, qui n'y arrivent plus ou ne peuvent plus se déplacer, n'hésitez pas à nous appeler au téléphone, nous pourrons toujours vous écouter et vous aider. Suzanne Damien au : 03.84.48.21.65 ou Claude Marteau : 03.84.73.19.65

<u>En Haute-Saône et dans le</u> <u>Doubs</u> toujours RIEN, comme d'habitude...

Heureusement qu'à **BESANCON**, il y a le siège et le travail de Francis Verove et Jean Guyot qui font <u>la vie de l'association et les actualités</u>:

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 2 février après-midi, après la présentation de l'étude épidémiologique, qui a permis la participation exectpionnelle du Président de l'UNAFTC, Jean Barucq:

début de séance avec les commentaires sur le succès et l'intérêt de la présentation de l'étude, le regret du peu de responsables politiques (une député cependant) et administratifs présents et des remerciements à Jean Guyot pour l'organisation de cette matinée.

Ensuite Francis Verove et Jean Guyot ont fait part de l'orientation nouvelle souhaitée pour l'AFTC, radicalement différente de l'organisation décrite dans le précédent numéro, avec la structuration de notre association par l'embauche d'un personnel permanent à recruter selon une définition bien précise du poste à plein temps, auguel s'ajouterait mi-temps un poste à principalement pour la sécurité routière sur lequel est souhaitée l'affectation de Françis Marotel Le budget 2006 de l'association

changera en conséquence et passera de 14000 à 50 000€ environ. Des financements sont recherchés, certains promis, auprès des Conseils Régional et Général, la Mutuelle de Franche-Comté et des organismes privés,

Autre nouvelle radicale, l'AFTC reprend pignon sur rue après la courte période virtuelle (confére n°8) l'association s'installe l'hôpital Saint Jacques dans des locaux libérés mis à la disposition de la **FRAS** (Fédération Régionale des Associations de Santé) accessible par l'entrée à l'arrière de l'hôpital, rue Girod de Chantrans, le long du Doubs (parking Petit Chamars).

Autres points : un travail important, avec quelques moyens financiers est acutellement fait pour réactualiser le site internet de l'association.

Jean Guyot remplace Paule Pecorari dans les tâches de trésorerie. Le bulletin **RESSORT** devrait prendre des couleurs.

Points d'actualités

l'Union Nationale de l'AFTC (UNAFTC) fêtera ses 20 ans d'existence à PARIS les 7.8.9 juin 2006. On en reparlera.

du dossier -capital-**I'UEROS** de transfert de **BAINS** à SALINS les BESANCON avec accueil de iour et accompagnement, poursuit sa longue route interventions nombreuses et contacts ont eut lieu.et auront encore lieu. On vous l'a déjà dit, la décision est acquise, mais les formalités sont longues et l'AFTC a compliquées; choisie pour porter le projet et l'ADAPEI retenue pour apporter sa logistique. Le dossier est rebouclé. Il reste à attendre la réalisation ; l'équipe de l'UEROS avait presque déjà préparé ses valises : nous les familles nous savons malheureusement ce que c'est que d'attendre...alors encore quelques mois Septembre 2006! janvier 2007? A suivre.

Retenez bien la date du samedi 20 mai 2006 à 10h à l'ADAPEI 81 rue de Dôle à Besançon pour l'Assemblée Générale de 2006 pour votre association

La nouvelle loi se met en place!

1) LES PRIORITES DE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE EN 2006.

Le conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) vient de définir ses priorités pour 2006.

Mis en place en mai 2005. cet établissement publie et coordonne la prise en des charge personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées. Il dispose pour cela ďun budaet d'environ 14 d'euros milliards dont 2,2milliards proviennent de la iournée de solidarité et 1 milliard du relèvement de 0,1 point de la contribution sociale généralisée (CSG).

Concrètement, la CNSA est chargée de répartir au niveau régional, puis départemental, les montants destinés au financement des établissements médicosociaux.

Elle a également un rôle d'appui aux directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales (DRASS et DDASS) dans l'élaboration d'un nouvel outil de programmation financière : le programme interdépartemental d'accompagnement de la perte d'autonomie (PRIAC). Etabli par le Préfet de région, en liaison avec les Préfets de département, ce dispositif fixe les priorités de financement des établissements et services au niveau régional.

Ces PRIAC sont tout à la fois des outils répartir les crédits des enveloppes régionales et des instruments mesure des besoins. Ils permettront de construire l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) pour le secteur médico-social. Actualisés chaque année. les PRIAC assureront une visibilité pluriannuelle avec une projection à trois ans (2006-2008). Des expériences ont menées dans cina régions pilotes en 2005 : Picardie, Aquitaine, Rhône-Alpes, lle France et Centre. Cette année ces programmes seront mis en place dans toutes les régions.

La CNSA a aussi pour fonction de garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire. Une mission importante avec création de la prestation de compensation du handicap (PCH) et la mise en place des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

La CNSA ne gère pas ces structures, mais elle est chargée d'assurer la transparence et le suivi de leurs activités en termes d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des

personnes. Dans ce but, la caisse a fixé le cadre général des conventions qu'elle passe avec les conseils généraux. Chaque convention définit ainsi le contenu du rapport annuel présenté par le conseil général. Ce rapport qui ont la volonté de signer une convention tripartite et aux établissements ayant au moins partiellement une habilitation à l'aide sociale. Quant aux travaux devront s'inscrire dans le cadre projet d'un d'amélioration globale de la qualité vie de personnes.

Parmi les autres points jugés importants figure formation des personnels accompagnant les personnes perte en d'autonomie. Pour mieux estimer les besoins locaux dans ce domaine, la CNSA juge nécessaire de modifier les procédures d'appel à proiet et doit mettre en place une démarche à cet effet.

Enfin, le conseil de la CNSA a retenue 4 thèmes d'études pour 2006 : la connaissance de la situation des personnes privées d'autonomie et leurs besoins, l'anticipation des problématiques en matière de prise en charge, le suivi des aides techniques et de leurs marchés, et la mesure de formation des coûts.

Article tiré de l'agence fédérale d'information mutualiste du 2 mars 2006 par Maurice Blanchot.

2) Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)

prévues par la nouvelle loi de février 2005 se sont mises en place même si elles ne sont pas encore dans leurs installations définitives en regroupant COTOREP, CDES, Site Vie autonome...

c'est le nouveau guichet unique

à BELFORT.

Au site pour la vie autonome

35 Faubourg de Montbéliard 90 000 BELFORT

9h00-12h00 14h00.17h.30

Tél: 03.84.90.90.52

(jusqu'à fin 2006 où elle sera installée dans ses murs avec

les regroupements prévus).

à BESANCON

la MDPH provisoire est:

18 rue de la Préfecture

25043 BESANCON CEDEX

accueil: 8h30-12h 13h30-

17h30

tél 03.81.25.86.03

télécopie 0381.2587.87

email: mdph25@doubs.fr

(les regroupements prévus devraient se faire dans 6

mois environ. dans nouveaux locaux).

à LONS LE SAUNIER.

(jusqu'au regroupement au

2ème semestre 2006):

au Conseil Général du Jura

direction des services

sociaux départementaux

(DSSD)

35 Bd Jules Ferry BP 60357

39015 LONS LE SAUNIER

CEDEX

secrétariat de la MDPH au :

03.84.87.40.44.

Aux heures de bureau du

Lundi au Vendredi

à VESOUL

Conseil Général de Haute-

Saône

de

Direction de la solidarité et de

la santé publique

place du 11ème chasseur

BP 347

70 006 VESOUL CEDEX

secrétariat au : 03.84.96.86.30

Aux heures de bureau du lundi

(jusqu'au au vendredi

regroupement fin 2006).

Reportez-vous aux informations données dans RESSORT n° 8 de décembre 2005 qui résumaient le rôle des maisons départementales des personnes handicapées, la nouvelle commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et la nouvelle prestation de compensation, ainsi qu'au résumé de la loi du 11 février 2005 publié dans RESSORT n° 5 de mars 2005.

Les traumatismes craniens en Franche-Comté: conséquences familliales, sociales et professionnelles.

Réflexion menée après la présentation de l'étude épidémiologique le 2-02-2006, sous la présidence de J.L. Chopard, chef du service de médecine légale au CHU de Besançon. Résumé, très résumé, des exposés des intervenants

introduction. son président Fr. Vérove caractérise au mieux le drame qui frappe la personne dans ce qu'elle a de plus profond, la lutte spécifique, indispensable et difficile qu'il y a à mener pour affronter le retour au monde ordinaire, et redonner un sens à la vie et le besoin impérieux de réflexions et de vraies solutions. en retenant que même traumatismes craniens légers peuvent avoir des conséquences graves.

Le Dr J. GALMICHE, neurologue, coordonateur de l'UEROS, qui a étroitement collaboré à la réalisation de l'étude, en déduit les conséquences en terme de besoins à mettre en place dans un programme régional.

Il estime que pour lister les besoins minimums,il faut multiplier les chiffres par deux ; il s'y ajoute les états végétatifs chroniques qui nécéssiteraient 24 places permanentes en Franche-Comté,s'ajoutent aussi 2 à 3 nouveaux cas d'AVC par an.

Après avoir précisé le nombre d'IPP par taux et par an, puis selon la date de consolidation, il estime à 50 personnes <u>par an qui</u> sont classées en invalidité(relevant donc de l'assurance maladie) et 80 personnes <u>par an qui</u> ont un retentissement sur leur vie professionnelle et nécessite une aide.

Les IPP supérieures à 20% entrainent 25% de dossiers COTOREP et 11% (seulement) d'orientation à l'UEROS avec un délai d'entrée d'environ 4 ans. Il précise ensuite que la capacité de l'UEROS avec ses 10 places et 20 à 25 stagiaires par an semble suffire mais nécessite son adossement à un accueïl de jour de 15 places, d'autant plus que le temps théorique de six mois est insuffisant et qu'il faudrait admettre des temps séparés d'accueill à l'UEROS; il affirme aussi que des d'accueil de jour sont nécessaires dans les départements et qu'il devrait s'y ajouter des places pour le long terme et des places en foyer médicalisé et foyer non médicalisé avec des appartements couplés.

Le Dr North, président de l'association France Traumatisme Cranien ,brosse un état des réalisations en France:
Pour lui les difficultés des T.C. sont essentiellement des difficultés

note

comportementales:

changement d'état d'esprit,un autre regard , une sensibilisatuion depuis quelques années, depuis 1985,année du premier article sur les troubles cognitifs chez les T.C. en collaboration avec le Dr Galmiche

- Il souligne l'importance du travail entre les professions médicales et les familles et leurs associations.
- Evoque l'action de l'association de professionnels France Traumatismes Crâniens qu'il préside, qui organise 4 forums de réflexion par an (actuellement travail sur les traumatisés légers qui concernent 80% des cas, + 10% modérés, +10% graves).
- Signale la création d'outils spécifiques utilisés en neuropsychologie et neurologie et qui servent à l'évaluation
- met en évidence l'évolution du cadre législatif depuis le rapport LEBEAU de la 1ère circulaire dite Bauduret de 96 (qui crée les UEROS), à la création des SAMSA et enfin à la nouvelle loi de février 2005.
- L'adaptation des formations universitaires: le développement des filiaires de soins sanitaire et médio-social ,même si il reste notoirement insuffisant (21 MAS en France)
- l'amélioration de l'indemnisation avec les journées d'Aix et le rapport E.Vieux et la définition d'une mission d'expertise spécifique.
- l'utilisation de la CIF (travail de l'OMS) du processus d'indemnisation au processus de réadaptation(comportant des ergothérapeutes experts).
- Il souligne les points forts de la nouvelle loi dont la notion de compensation et l'importance des maisons départementales.
- et conclut avec le souhait que la lutte concernant le handicap, la considération de la citoyenneté des personnes handicapées pouvait constituer un beau projet social pour l'Europe.

Pour terminer, le professeur Truelle rend compte de l'état de l'évolution <u>en Europe</u> à partir des années 80 concernant :

les hommes: les médecins maintenant préoccupés de l'après hôpital, la « montée » des psychologues, la naissance des associations, de familles, le mouvement aid-way en Grande Bretagne et ailleurs,

La formation où l'Europe a joué un rôle : l'association EIBIS en 1986 se réunit à Bruxelles, les colloques régionaux dans les villes d'Europe ont plus d'impact, il y a des échanges d'expériences, de stages à l'échelle de l'Europe, il s'est crée un réseau une plate-forme européenne EPUR, les documents partagés grâce à internet. Point faible : pas de diplôme, les congrès TC restent très scientifiques. La recherche : élément moteur de l'essor considérable européen ; on redonne la parole aux usagers ; réseaux de contacts européens (mais

laisse des engagements financiers)

outil commun : COLIBRI sur la

réinsertion sociale, et la conférence de

consensus italienne à développer.

Les organisations et les programmes en Europe, la valeur ajoutée de l'Europe : la prise en compte du TC dans toutes ses dimensions, la spécificité des TC , la non discrimination, la protection sociale équilibrée. Il donne un certain nombre d'exemples par pays.

L'indemnisation reste un point faible, avec le relatif échec d'un effort d'harmonisation juridique.

Et il termine sur le besoin fondamental de reconnaissance de la souffrance, de compréhension, de maintenir la spécificité des TC et cérébraux lésés AVC, sans oublier les TC légers.

Le Président de l'UNAFTC, Jean Barucq qui conclut sur les espoirs nés de la nouvelle loi et mis dans les maisons des personnnes handicapées. nouveau guichet unique en étant vigilant sur le décalage qu'il pourrait y avoir entre le souhait (la dimension du désir évoqué par le Docteur Truelle) de la personne et ce qui lui est proposé, et en souhaitant que les UEROS et les SAMSA puissent appuyer les équipes pluridisciplinaires prévues. Il regrette aussi que la loi soit ségrégative : la personne handicapée est considérée comme telle jusqu'à 60 ans avec des droits ouverts, au delà elle devient un personne âgée (ce qui devrait changer dans l'avenir...).

Une très belle matinée de réflexion mais un regret cependant, qu'il n'y ait plus eu de temps pour les questions des auditeurs.. L'association FLOREAL propose, aux mois de mars et avril 2006 à Besançon, :

des ateliers :

48 b rue de Belfort 14h.16h.

Peinture du lundi 13, 20, 27 mars, 3.10 avril.

Sculpture mercredis 15.29 mars. 12 avril

Lecture 14h.15h. Mercredis, 5 et 19 avril

Théatre 14h45 16h15 vendredis 17 et 31 mars

à <u>l'ASEP, 22 rue Résal</u> 14h. à 15h30

Danse contemporaine, relaxation

Les jeudis 16.23.30 mars. 6 et 13 avril

14 avenue Fontaine Argent TEMPO

Musique 15h-17h

Les mardis14.21.28 mars 4 et 11 avril

Vous pouvez y aller directement, c'est gratuit pour l'AFTC

LOISIRS

2) Avant de renoncer devant votre désintérêt, je veux encore une fois vous parler de ces sorties que l'on pourrait offrir à nos blessés si une demande suffisante se manifestait, qui permettrait d'essayer de les organiser ainsi:

Avec des accompagnants volontaires, étudiants de l'UFR.STAPS, section APA, parents éventuellement, bénévoles motivés que l'on rechercherait (et trouverait).

Emmenant de 4 à 6 blessés, portés en joêlette ou marchants.

Pour une journée ou un week-end de <u>randonnée</u> dans la région (Jura, Haut Doubs, Vosges...)

Accompagnés et véhiculés par une dizaine de porteurs et deux ou trois personnes aptes à être des assistantes de vie.

Voilà. Le coût serait celui du prix de revient repas et hebergement. Les blessés pourraient être accueillis en gare éventuellement.

FAITES SAVOIR SI CETTE PROPOSITION VOUS INTERESSE.

C'est à cette condition que l'on pourra essayer de monter ce projet...

3) Concernant les loisirs et les occupations de nos blessés, exprimez vos souhaits, et aussi faites profiter les autres de vos expériences. Ecrivez au journal, cest votre bulletin. Donnez lui du Ressort...Un mot est bien vite écrit.

Lancez-vous, osez, vous pouvez dire tout ce qui vous passe par la tête...on publiera.
Merci d'avance.





LA FETE DES ROIS 2006



Le 7 janvier, nous nous sommes réunis pour un moment festif à l'occasion de la Fête des Rois.

Nous étions, près de 80 personnes à partager le traditionnel Bakehoff alsacien d'un autour véritable dîner spectacle que nous avaient organisé Martine Racine, Monique Nicolier .Colette Meister. Pecorari Paule Marchal entourées de bénévoles très motivés.

La salle paroissiale de Grand Charmont avait été tout spécialement aménagée et décorée pour la journée. Après le verre de l'amitié, nous nous sommes tous trouvés à table où

nous ont été servis une délicieuse entrée et un magistral bakehoff, spécialité alsacienne longuement mitonnée faite de viande et de pommes de terre.

Mais pas question de s'endormir après un tel repas. Kris Florian se chargeait avec tout son talent d'animer la salle par un véritable récital. La participation fut à la mesure et l'on vit toute l'assistance chanter et danser joyeusement.

Puis ce fut l'heure des danses de Salon avec deux couples que nous connaissons bien et qui nous enchantèrent par leur grâce et leur élégance. La variété de leur présentation nous amena des valses de Vienne à la java de Montmartre avec la même recherche dans les costumes et dans la chorégraphie.

La pause fut marquée par la traditionnelle tombola.

Enfin, on partagea la galette des rois accompagnée d'un verre de cidre.

Toutes nos félicitations aux organisatrices qui montrent de plus en plus leur talent dans la fête. Et quel plaisir de nous voir ensemble dans un grand moment de convivialité et de vraie joie à partager!!



